

TEXTE D'APPLICATION

Approuvé par le Conseil de la FITA le 17 décembre 2011
Prise d'effet le 1er avril 2012

Livre 3, Article 8.2.2.1.3

- 8.2.2.1.3 *Agencement de 4,3 et 2 blasons triples verticaux de 40 cm:*
- En cas d'utilisation de 3 ou 4 blasons triples verticaux de 40 cm, la distance entre le sol et les centres des blasons de la ligne du milieu sera de 130 cm. Avec 4 blasons triples verticaux, il y aura au moins un espace de 10 cm entre les zones marquantes de la seconde et de troisième colonne et une distance maximum de ~~5 cm~~ 2 cm entre les zones marquantes des colonnes 1 et 2 et des colonnes 3 et 4.*
- Avec 3 blasons triples verticaux, il y aura un espace minimum de 10 cm entre les zones marquantes de chaque colonne.*
- Avec 2 blasons triples verticaux (épreuves individuelles et par équipes) il y aura un espace minimum de 25 cm entre les zones marquantes de chaque colonne.*
- Avec un blason triple vertical installé horizontalement (tir de barrage par équipe), le centre de triple blason vertical sera de 130 cm au-dessus du sol*